CERTIFICAT DE RÉUSSITE

Délivré à NDÈYE SOKHNA FALL

pour sa maîtrise des connaissances du parcours CERTICE Scol
Session 2023

Les résultats à l'épreuve et la participation au dispositif de formation sont conformes aux exigences du jury à savoir :

- au moins 6 compétences acquises sur 8 ;
- au moins plus de 50% d'engagement au titre du dispositif d'auto-formation.

Pour Cergy-Paris Université
Alain Jaillet

Professeur des universités
(Cergy-Paris Université - TechSoLab)

Certificat n° 1704256113420429